



Quatre formes d'accompagnement sont possibles selon les besoins :

NOM DE LA PRESTATION	OBJET	DUREE
Évaluation de projet	Vérification de la faisabilité et de la viabilité d'un projet.	12 H sur 1 à 3 mois
Accompagnement au montage de dossier	Élaboration d'un dossier après avoir validé toutes les étapes de la création d'entreprise.	6 à 15 H période pouvant aller jusqu'à 6 mois
Suivi après création d'entreprise	Intervention trimestrielle. Revue des points financiers, administratifs, commerciaux et d'organisation.	3 H par trimestre durant 2 ans
Point de situation	Évaluation à un instant « T » de l'activité de l'entreprise ou de l'avancement du porteur de projet.	5 H réparties en 2 entretiens.

Une fiche d'orientation est transmise à AIDER par le référent social.

Contact : Nathalie Pidoux / nathalie.pidoux@aider73.fr